



APIEME inf'Eaux

Ensemble, préservons notre territoire

#2 - Février 2022

L'agriculture : gestionnaire important du territoire et partenaire clé de la protection de l'eau



L'agriculture occupe les deux tiers des surfaces du territoire d'infiltration de l'eau minérale naturelle evian (impluvium). C'est pourquoi, à travers cette édition de février, nous avons souhaité partager quelques informations sur le partenariat entre l'APIEME et la profession agricole afin de préserver les ressources en eaux.

Sur le territoire de l'impluvium, nous retrouvons une **agriculture de montagne peu intensive**. Les surfaces agricoles de l'impluvium sont principalement occupées par des prairies. Fauchée et pâturée, l'herbe constitue l'alimentation principale des troupeaux de vaches. Une cinquantaine d'exploitations produisent du lait destiné à la fabrication de fromages reconnus par des signes officiels de qualité : les Appellations d'Origine Contrôlée et Protégée (AOC - AOP) Abondance et Reblochon et l'Indication Géographique Protégée (IGP) Tomme de Savoie. Pour bénéficier de ces labels, les exploitants agricoles doivent répondre à des **cahiers des charges rigoureux qui encouragent des pratiques agricoles douces en forte cohérence avec la protection des espaces naturels**.

Depuis sa création, l'APIEME met en œuvre des actions pour concilier dynamisme des fermes de l'impluvium et pratiques agricoles respectueuses de l'environnement : **soutien de la filière lait et fromage, projet territorial de méthanisation-compostage Terragr'eau, appui dans la mise aux normes des bâtiments d'élevage, agriculture régénératrice, etc.**

Vous avez dit « agriculture régénératrice » ?



Déployé en 2019, l'agriculture régénératrice est un programme d'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques agricoles respectueuses de la qualité de l'eau : **suppression de l'usage résiduel des pesticides, fertilisation raisonnée, couverture des sols, préservation des prairies et de la biodiversité**. Suite à un audit d'exploitation, les agriculteurs s'engagent à respecter un cahier des charges. En échange, ils bénéficient d'un accompagnement technique animé par le CDA (Centre de Développement de l'Agroécologie) et d'aides à la transition financées par l'APIEME.

En deux ans, 19 agriculteurs se sont engagés dans le programme représentant 40% des surfaces agricoles de l'impluvium. Une vingtaine de journées techniques a été organisée. Différents essais agricoles ont été menés (**thé de compost pour stimuler la vie microbologique des sols, renouvellement de prairies dégradées en limitant le travail du sol, etc.**). Trois projets individuels ont été accompagnés dont un projet agroforestier de plantation de haies fourragères. Enfin, l'APIEME a financé à hauteur de 50% **l'achat de deux broyeurs pour faciliter l'élimination broussailles sans pesticide.**

Le programme se poursuit en 2022 avec une ambition forte : engager 50% des surfaces agricoles de l'impluvium dans le programme d'ici la fin de l'année. Le programme d'accompagnement collectif sera centré cette année sur la **gestion et le renouvellement des prairies ainsi que sur l'optimisation des pratiques de pâturage.**



Lundi 21 février 2021, le CDA et la Chambre d'Agriculture ont réalisé un diagnostic des dégâts causés par les campagnols. Des pistes ont été discutées pour prévenir les dégâts de campagnols afin de préserver les prairies, **dont l'acquisition de matériel agricole subventionnée par l'APIEME pour lutter contre la prolifération de ces rongeurs sans utiliser de pesticide.**

« Silence, ça tourne chez Daniel Michoux »



Du 26 février au 6 mars 2022, des partenaires de Danone sont mis à l'honneur à l'occasion du célèbre Salon de l'Agriculture. Daniel Michoux a été choisi pour témoigner de son expérience partenariale avec evian à travers l'APIEME sur le programme agriculture régénératrice.

<https://fb.watch/bsy7qO240X/>

Daniel Michoux est un jeune agriculteur associé en GAEC avec son frère. Il est adhérent Terragr'eau depuis 2016 et engagé dans l'agriculture régénératrice depuis 2019. Il souhaite **supprimer le recours aux pesticides, aux engrais minéraux, et au labour pour protéger ses sols et l'environnement.**

Daniel a été un des premiers agriculteurs à conduire un essai agricole dans le cadre du programme agriculture régénératrice. Accompagné par la Chambre d'Agriculture, **il a renouvelé une prairie dégradée en semant une prairie sur un couvert de méteils, un mélange de céréales résistantes aux adventices*. Et cela sans utiliser de pesticide et sans avoir recours au labour.**

* toute plante non cultivée qui concurrence les plantes cultivées. Familièrement, on parle de « mauvaises herbes ».

Après 2 années de suivi les résultats sont là !

Ses rendements ont doublé et il a diminué de 30% ses coûts à l'hectare sur les surfaces sur lesquelles l'essai a été conduit.

<https://www.apieme-evian.com>

(Cette année, le site APIEME se refait une petite beauté à l'occasion des 30 ans ! A suivre...)